

PLANNING

Le Rassemblement National UFOLEP 2013 se déroule sur deux jours.

Le samedi 06 et le dimanche 07 juillet 2013, pour l'ensemble des catégories à l'exception de la catégorie MINI qui concourra uniquement le dimanche 07 juillet (*avec une séance d'essais libre le samedi 06 juillet à 18H15*).

Les horaires de passages définitifs vous seront communiqués après clôture des inscriptions.

LES PNEUMATIQUES

Seuls les pneumatiques MAXXIS sont autorisés.

Pour connaître les types par catégorie, merci de vous référer au règlement particulier.

Les pneumatiques pour la course sont limités à 1 train par pilote au prix unique de **100 €**

Les pneumatiques pour l'entraînement sont au prix de l'importateur OF COURSE et seront disponibles sur le circuit de VALENCE dès le mercredi 03 juillet 2013.

INSCRIPTION

Pour vous inscrire merci de suivre les étapes suivantes :

1- Se préinscrire en ligne sur : www.ufolep-kart.com

2- Remplir le bulletin d'engagement ci-joint

3- L'envoyer signé et accompagné de votre règlement afin de confirmer votre inscription à l'adresse ci-dessous.

ASK BOIENNE

3, rue Téchouyères

33380 BIGANOS

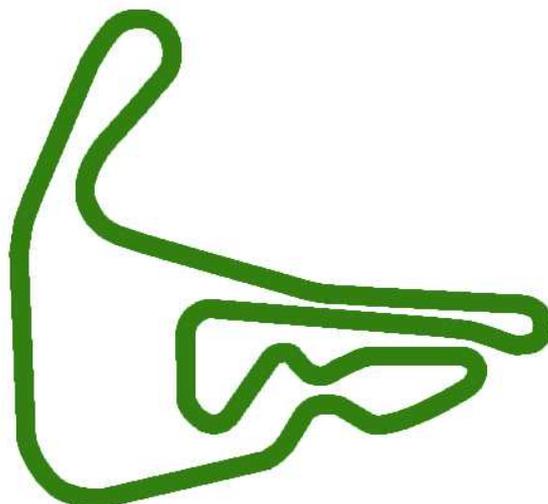
6^{ème} RASSEMBLEMENT NATIONAL UFOLEP KART PISTE
CIRCUIT DE VALENCE (26) les 06 & 07 JUILLET 2013

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



RASSEMBLEMENT NATIONAL UFOLEP KART PISTE 2013
REGLEMENT PARTICULIER

**CIRCUIT DE VALENCE (26)
06 & 07 JUILLET 2013**



1 - L'Organisation

- 1.1 Le Rassemblement National UFOLEP Kart Piste 2013 est organisé sur le circuit de VALENCE dans le département de la Drôme (26) **les 06 et 07 juillet 2013** par l'ASK BOIENNE et le GTS Kart Piste UFOLEP, en collaboration avec l'UFOLEP de la Drôme (26).
- 1.2 Le présent règlement particulier est spécifique à ce Rassemblement National UFOLEP en conformité aux Règlements Sportif et Technique 2013 de l'UFOLEP Kart Piste.

2 - Les Officiels

- 2.1 Les officiels désignés ci-dessous sont en charge de l'encadrement de ce Rassemblement National. Ils veilleront à ce que soit appliqués et respectés les règlements sportif et technique UFOLEP 2013 et le présent règlement particulier et devront être titulaire d'une licence UFOLEP en cours de validité.

Fonction	Nom	Comité UFOLEP
Directeur de Course	Jean-Marie CAROF	Ufolep 86
Directeur de Course adjoint	Jean Charles GASPARINI	Ufolep 13
Directeur de Course adjoint	Michel FEVRES (GT)	Ufolep 33
Responsable Sportif	Eric CHAPPARD (GT)	Ufolep 77
Responsable Technique	Bruno CORBILLE (GT)	Ufolep 44
Président du Club organisateur	Michel FEVRES (GT)	Ufolep 33
Commissaires Techniques	Alain OUVRARD	Ufolep 44
	Didier BOILEAU	Ufolep 44
	Christian GUERIN	Ufolep 44
Chef de Poste	Alain RIBAGER (GT)	Ufolep 68
Responsable chronométrage	Michel FEVRES (GT)	Ufolep 33
Chronométrage	Anne Hélène DROUIN	Ufolep 33
	Laurent BARATEAU	Ufolep 33
Délégués Officiels UFOLEP	Gérard FAURE	Ufolep 26
	Vincent DEFOSSEZ	Ufolep 26

- 2.2 Le Chef de Poste sera en charge des vérifications des licences de tous les officiels en poste dans l'enceinte du circuit.

3 - Les Participants

- 3.1 Rassemblement National UFOLEP Kart Piste 2013 est réservé aux pilotes de toutes les régions et de tous les pays, détenteurs d'une licence UFOLEP **avec photo** "pratiquant" Karting en cours de validité 2012/2013.
- 3.2 Les concurrents sont divisés en 7 catégories, en fonction de leur âge et de leur matériel :
MINI, JEUNE, SPORT, SUPER, SUPER MASTER*, VITESSE, FORMULE 4 TEMPS.
Les catégories du challenge de marque **SUBARU CUP (SUBARU RACING, SUBARU MASTER)** participent également à ce Rassemblement National en application du règlement Technique de la coupe de marque SUBARU CUP.
De part leur engagement, les pilotes devront appliquer les règlements Sportif et Techniques UFOLEP Kart Piste 2013 et les spécificités de ce présent Règlement particulier.

* application du règlement technique identique à la catégorie SUPER. Age minimum du pilote 35 ans ou poids du pilote en tenu 80 kilos ou plus.

- 3.3 L'engagement d'un concurrent MINI et JEUNE est de 65€.
- 3.4 L'engagement d'un concurrent SPORT, SUBARU CUP, SUPER, SUPER MASTER, VITESSE, FORMULE 4 TEMPS est de 85€.
- 3.5 Les engagements se feront au moyen du Bulletin d'inscription fourni en Annexe et sont ouverts du 27 mai au 27 juin 2013 inclus, le cachet de la Poste faisant foi.
- 3.6 Les engagements par fax, téléphone, ou sur place seront refusés.
Les engagements sont à adresser à :

ASK BOIENNE
3, rue Téchouyères
33380 BIGANOS

- 3.7 Le nombre maximum de participants par catégorie est fixé à :

Catégorie	Capacité
MINI	30 pilotes maximum
JEUNE	40 pilotes maximum
SPORT	40 pilotes maximum
SUBARU CUP (RACING/MASTER)	50 pilotes maximum
SUPER	40 pilotes maximum
SUPER MASTER	40 pilotes maximum
VITESSE/FORMULE 4 T	40 pilotes maximum

4 - Le Circuit

- 4.1 Le circuit de VALENCE (26) est géré par l'ASK VALENCE. Le circuit est ouvert en permanence de 9H00 à 12H30 et de 14H00 à 18H30, pour les pilotes qui souhaitent participer à des séances d'entraînement.
Le montant du droit de piste est de **30€ par jour**.
- 4.2 Les 06 et 07 juillet 2013, le circuit est exclusivement réservé à l'organisation du Rassemblement National.
Aucun supplément de prix ne sera demandé aux pilotes au titre du droit de piste.

5- Le Paddock

- 5.1 L'accès au paddock est gratuit et libre. Chaque concurrent veillera à procéder à la confirmation d'engagement afin d'être autorisé à prendre la piste.
- 5.2 Chaque stand ou structure devra posséder obligatoirement et visible de l'extérieur, **un extincteur ABC de 6 kg minimum de moins de 10 ans et vérifié depuis moins d'un an**. Chaque concurrent veillera à entreposer son kart sur un tapis de sol absorbant.
- 5.3 Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte du Paddock.
- 5.4 Les concurrents veilleront à récupérer leurs pneumatiques usagés, ou à les restituer auprès des professionnels présents sur place.

6 - Le Chronométrage

- 6.1 Le chronométrage sera effectué au moyen d'un système AMB. Les concurrents possédants leur propre transpondeur AMB veilleront à inscrire leur numéro de transpondeur sur leur bulletin d'engagement.
- 6.2 Les concurrents auront la possibilité de louer un transpondeur AMB pour le week-end. Ils devront le mentionner sur le bulletin d'engagement et joindre un chèque de 20 €, ainsi qu'un chèque caution de 200 €, les deux à l'ordre de l'ASK BOIENNE (*Le chèque de caution n'est pas encaissé et restitué à la fin du week-end*).

7- Les Pneumatiques

- 7.1 Un seul train de pneumatique MAXXIS (2AV et 2AR) est autorisé pour le week-end et par concurrent. En cas de crevaison, le pilote peut remplacer le pneumatique endommagé par un pneumatique plus usé après vérification des contrôleurs techniques.
- 7.2 Les pneumatiques seront disponibles à la vente sur place, au prix de **100€** le train. *(un seul train par pilote engagé)*
- 7.3 Types de pneumatiques autorisés par catégorie.

Catégorie	Type	Type pluie
MINI	MAXXIS ROOKIE	INTERDIT
JEUNE	MAXXIS ROOKIE	INTERDIT
SPORT	MAXXIS HG 1	INTERDIT
SUBARU CUP (RACING/MASTER)	MAXXIS HG 1	INTERDIT
SUPER	MAXXIS SLH	MAXXIS SLW
SUPER MASTER	MAXXIS SLH	MAXXIS SLW
VITESSE/FORMULE 4 T	MAXXIS SLR	MAXXIS SLW

8 - Le Poids

- 8.1 Le règlement technique impose des poids minimums, rappelés ci-dessous. Des contrôles seront effectués par les commissaires techniques.

Catégorie	Poids minimums
MINI	90 Kg
JEUNE	120 Kg
SPORT	150 Kg
SUBARU RACING	150 Kg
SUBARU MASTER	160 Kg
SUPER	165 Kg
SUPER MASTER	173 Kg
VITESSE	178 Kg
FORMULE 4 TEMPS	175 Kg

9- Les Pénalités/sanctions

- 9.1 Des pénalités peuvent être attribuées aux concurrents selon le barème suivant :

Infractions Sportives	Pénalité
Attitude non sportive dans l'enceinte du circuit, avant, pendant et après le Rassemblement	5 places
Attitude non sportive dans l'enceinte du circuit, si récidive	Déclassement
Conduite en "zigzag" dans les tours de formation	Avertissement
Conduite en "zigzag" dans les tours de formation si récidive	5 places
Absence d'un concurrent au Briefing officiel	10 places
Non respect de la procédure de départ	5 places
Non respect de la procédure de départ si récidive	Déclassement
Faux départ, ou anticipation du départ, ou simulation de départ dans le tour de formation	Mise hors course
Ignorance et/ou dépassement sous drapeau jaune	10 places
Ignorance et/ou dépassement sous drapeau bleu (pour un pilote retardataire)	5 places
Dépassement sous drapeau rouge	Exclusion
Concurrent coupant la piste volontairement	Mise hors course
Non respect d'un drapeau (hors jaune et bleu)	Mise hors course
Concurrent persistant dans les infractions, malgré une pénalité	Exclusion
Comportement dangereux du concurrent (coup de pontons, de roue, de spoiler...)	Déclassement
Comportement dangereux du concurrent (coup de pontons, de roue, de spoiler...) si récidive	Exclusion
Conduite non sportive (causer une collision évitable, heurt volontaire...)	Mise hors course
Conduite non sportive (causer une collision évitable, heurt volontaire...) si récidive	Exclusion

Infractions Techniques	Pénalité
Poids minimum contrôlé non atteint	Déclassement
Concurrent ne s'étant pas présenté au Contrôle Technique	Déclassement
Absence de numéros de course et/ou de transpondeur	Avertissement
Absence de numéros de course et/ou de transpondeur, si récidive	5 places
Moteur ou châssis non conforme à la réglementation technique en vigueur	Déclassement
Non respect de la réglementation pneumatique	Déclassement
<p>9.2 Toute licence manquante, incomplète (<i>sans photo par exemple</i>) ou irrégulière sera sanctionnée par une amende de 25 € pour un adulte et de 12,50 € pour un enfant.</p>	
<p>9.3 Les amendes et sanctions disciplinaires prévues par le règlement disciplinaire de l'UFOLEP seront facturées par l'échelon National à l'issue des épreuves aux comités départementaux d'origine des participants en fonction de l'état fourni par le responsable du la CNS ou du GTS.</p>	